

**Planification communautaire pour
l'insertion sociale et professionnelle des
jeunes de la région de Lanaudière**

Compte-rendu

MRC de Matawinie



**Consensus-Action
26 avril 2006**



MRC de Matawinie

Compte-rendu Consensus-Action 26 avril 2006

Ce document et la démarche Consensus-Action ont été réalisés à l'instigation de :



Grâce au soutien financier de :



Service
Canada

Introduction	1
Les attentes et les appréhensions	2
Les règles du jeu	4
L'appropriation du diagnostic	5
Les pistes d'action	22
Conclusion	26
Liste des participants	27
Crédits	28

Le 26 avril 2006, près de vingt acteurs de la MRC de Matawinie se sont rassemblés à la salle communautaire le Rodriguais pour participer à une séance de Consensus-Action. Ils ont répondu à l'invitation des SADC de Lanaudière de venir échanger sur les défis de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et jeter les premières bases d'une planification stratégique pour la MRC sur ce plan. À cette occasion, les personnes présentes ont également dégagé des pistes d'action qu'elles jugeaient prioritaires pour la MRC, dont certaines qu'elles souhaitaient proposer au Forum régional du 12 juin 2006.

Suivant la méthodologie élaborée par l'Institut pour le progrès socio-économique (IPSE), les participants se sont d'abord appropriés le diagnostic réalisé par l'IPSE au moyen d'une série d'entrevues menées dans la MRC et la région de Lanaudière. Ce premier état de situation a été enrichi par les commentaires de chacun. En tout, six conditions de succès ont été soumises à une évaluation; pour chacune d'entre elles, les participants ont été appelés à estimer l'écart entre la définition de la situation optimale et la situation qui prévaut actuellement dans la MRC.

Dans un deuxième temps, les participants ont formé des équipes de travail autour des conditions de succès qu'ils souhaitaient privilégier, et ont élaboré des pistes d'action stratégiques. En tout, quatre grandes pistes ont émergé des discussions.

Plusieurs catégories d'acteurs s'occupant de près ou de loin de la question jeunesse étaient représentées lors de la rencontre. Presque 35 % de ces acteurs se sont inscrits dans la catégorie « Milieu de la santé et des services communautaires ». On retrouvait également des représentants d'organismes de développement local (25 %), des organismes d'insertion en emploi (10 %), des jeunes (5 %) et des élus (5 %). Plusieurs catégories sont toutefois demeurées absentes.

Les attentes et les appréhensions

Les motivations principales de ceux qui ont choisi de participer à cette étape du processus différaient quelque peu, mais globalement, on pouvait voir que chacun était concerné par la situation. À la question « *Quelle est votre principale motivation?* », 42,9 % des répondants ont déclaré être des leaders déjà engagés dans la situation actuelle et 23,8 %, des acteurs concernés par la situation. Une bonne proportion des participants ont mentionné vouloir mieux comprendre le rôle qu'ils peuvent jouer par rapport à la situation des jeunes (23,8 %), et d'autres y ont vu une occasion privilégiée de mieux comprendre le contexte auquel cette clientèle est confrontée (9,5 %).

Lorsqu'il a été question d'évaluer les appréhensions de chacun, 38,1 % des participants ont affirmé avoir peur que la démarche reste sans lendemain. Cette situation est préoccupante et permet de souligner que des efforts importants devront être faits pour convaincre les absents d'adhérer à la démarche. Il est essentiel d'élargir le cercle d'influence des intervenants afin de s'assurer de la mise en œuvre des pistes d'action proposées dans le cadre de la journée. En second lieu, les participants craignaient que la rencontre reste théorique (23,8 %). Seulement 14,3 % des participants ont dit ne pas avoir d'appréhension. Ces résultats laissent entendre que les participants s'attendent à des résultats concrets et à un véritable engagement de la part des principaux acteurs.

Résultats sur les participants et leurs appréhensions de départ

Qui êtes-vous?

	En pourcentage
1 Milieu scolaire	0,0
2 Organisme d'insertion à l'emploi	10,0
3 Milieu de la santé et des services communautaires	35,0
4 Élus	5,0
5 Administration locale	0,0
6 Organismes de développement local	25,0
7 Entrepreneurs	0,0
8 Jeunes	5,0
9 Autres	20,0

Quelle est votre principale motivation?

	En pourcentage
1 On m'a délégué	0,0
2 Je suis un observateur	0,0
3 Je suis un acteur concerné par la situation	23,8
4 Je suis un leader déjà engagé dans la situation actuelle	42,9
5 Je veux mieux comprendre ce qui se passe dans mon domaine	9,5
6 Je veux comprendre quel peut être mon rôle	23,8
7 Autre	0,0

Quelle est votre principale appréhension face à cette rencontre?

	En pourcentage
1 Que ça reste théorique	23,8
2 Qu'on ne s'entende pas sur les priorités	4,8
3 Que mon opinion ne soit pas entendue	0,0
4 Que chacun garde sa casquette	14,3
5 Que ce soit sans lendemain	38,1
6 Aucune appréhension	14,3
7 Autre	4,8

Les règles du jeu

Les participants ont défini eux-mêmes les règles à suivre pour réussir la rencontre, la plus importante étant assurément de garder les jeunes au centre du processus et de donner le droit de parole à chacun. Voici, en détail, ce qu'ils ont proposé :

- Faire preuve d'ouverture d'esprit
- « Se dire les vraies affaires »
- Écouter
- Parvenir à des ententes
- Respecter les limites des partenaires
- Tenir compte du temps alloué et être concis dans l'expression de ses idées

L'appropriation du diagnostic

Le diagnostic du territoire de Matawinie a été présenté en deux grandes étapes. Dans un premier temps, on a dressé un portrait essentiellement statistique du territoire. Il a servi de cadre contextuel pour les éléments qui allaient suivre tout au cours de la journée.

Dans un deuxième temps, six conditions de réussite ont été ciblées, chacune comportant un diagnostic plus approfondi de la situation des jeunes. Elles ont été présentées aux participants en deux versions. La première était celle de la réalisation optimale de la condition. Il s'agissait de la situation idéale à atteindre pour la MRC. Elle représentait le modèle de référence pour les participants. La deuxième version présentait la situation réelle et actuelle. Le but de cet exercice était de permettre aux participants de soumettre leur idéal de réalisation à l'épreuve de la réalité.

Les participants ont été invités à discuter et à commenter le diagnostic. Ils ont pu le bonifier et se l'approprier en se donnant des repères communs. Après cette étape de réflexion collective, ils ont été appelés à évaluer chacune des conditions selon son écart par rapport à la réalisation optimale. Ils ont pu exprimer leur vote sur une échelle de 1 à 10, où « 1 » représentait la réalisation minimale de la condition alors que « 10 » équivalait à sa réalisation optimale. Le but du vote était de mesurer le degré de réalisation de chacune des conditions dans la MRC.

Dans les lignes qui suivent, les six conditions essentielles sont présentées, sous forme de résumé, dans leurs deux versions : optimale et réelle. On y montre également le détail des résultats de l'évaluation pour chacune d'elles. La moyenne obtenue lors du vote doit être interprétée comme le degré de réalisation de la condition par rapport à la situation optimale. Concrètement, plus l'évaluation est faible, plus le défi à relever est majeur.

Synthèse des résultats de vote pour les 6 conditions

	Moyenne	Écart type
1 Efficacité de l'information*	3,65	1,09
2 Continuité et harmonisation des services	3,30	1,17
3 Reconnaissance des jeunes dans la communauté	2,75	1,02
4 Développement et valorisation des compétences	3,24	1,55
5 Qualité de la relation au travail	3,40	1,10
6 Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire	3,15	1,66
Moyenne des évaluations	5,17	1,21

* La condition « Efficacité de l'information » a reçu deux évaluations. Le résultat affiché ici est celui de la deuxième évaluation. On trouvera plus loin le résultat de la première évaluation.

L'écart type des votes est également donné pour chaque condition. Un écart type élevé (supérieur à 1,5) indique que le consensus n'est pas général et qu'un certain nombre de participants divergent sensiblement d'opinion. Dans la mesure où l'écart type est supérieur à 1,7, le niveau de consensus est jugé insuffisant. Les discussions ont alors été approfondies et le vote, repris. Dans le cas présent, seule la condition « Efficacité de l'information » a dû faire l'objet d'un second vote. Les autres présentaient un niveau de consensus généralement assez élevé.

Comme le présente le tableau « *Synthèse des résultats* », il y a très peu de variation entre les six évaluations. Globalement, elles sont assez sévères, ce qui démontre que la situation des jeunes est très préoccupante; des actions doivent être entreprises pour favoriser leur insertion socioprofessionnelle. C'est la condition « Reconnaissance des jeunes dans la communauté » qui a reçu la note la plus basse : une moyenne de 2,75 sur l'échelle de 1 à 10. La première condition, « Efficacité de l'information » a reçu la note la plus élevée, soit 3,65.

Le diagnostic par condition

Condition 1 : Efficacité de l'information

Rappel de la définition optimale

Efficacité de l'information diffusée sur les services offerts, le cheminement scolaire et les possibilités d'emploi, grâce à la mise en place d'outils de communication adaptés et originaux permettant de rejoindre les jeunes à l'intérieur comme à l'extérieur des réseaux officiels. À l'ère des télécommunications et de l'information rapide, il faut également s'assurer que les jeunes disposent des outils nécessaires pour bien comprendre les messages qui leur sont adressés.

Faits saillants de la situation actuelle

Les jeunes sont faciles d'approche. Cependant, tous les acteurs n'arrivent pas aisément à adapter leur discours à leur réalité, ni à établir le lien de confiance nécessaire pour instaurer un dialogue. L'absence de moyens de communication partagés ou collectifs entraîne l'éparpillement des efforts et empêche de rejoindre plusieurs jeunes, principalement ceux qui sont isolés.

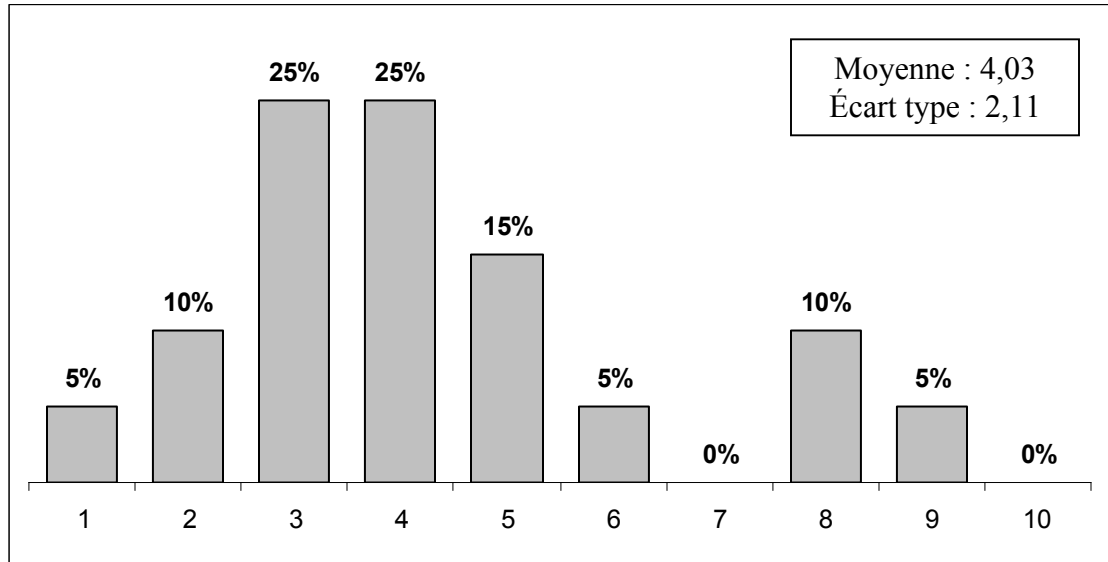
Les jeunes déplorent qu'ils reçoivent peu d'information sur les entreprises locales. Ils en ont souvent une fausse image.

Réactions des participants

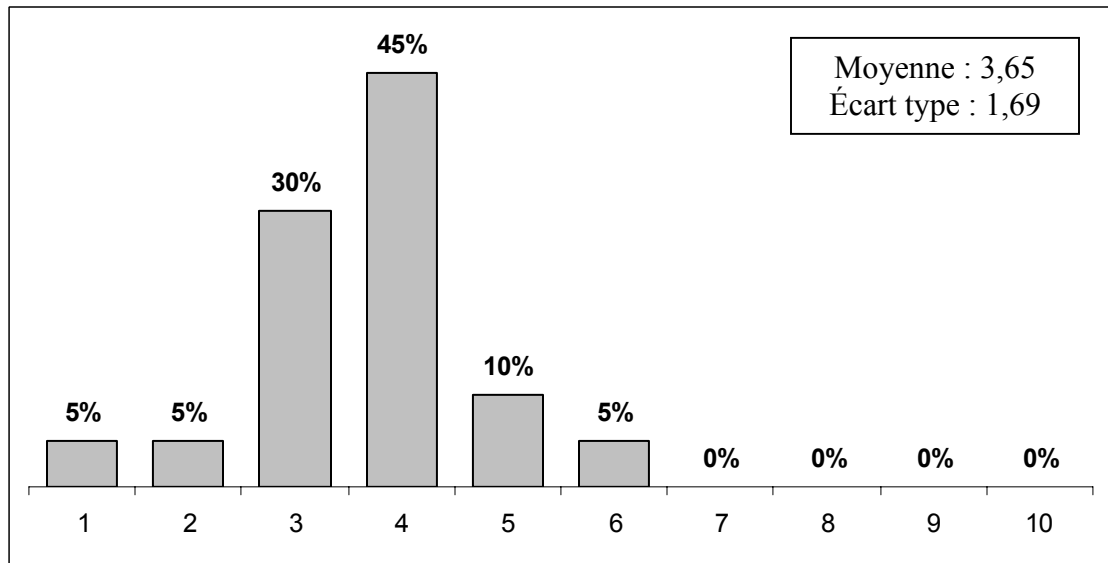
Lors du premier vote, certaines opinions divergeaient de façon importante. Ainsi, 15 % des participants ont jugé la situation très favorable : ils l'ont notée « 8 » ou « 9 ». Mais la majorité a accordé des notes variant entre « 2 » et « 5 » sur l'échelle de 1 à 10. Ceux qui ont une vision positive de la réalisation de cette condition ont soutenu que l'information avait actuellement une importance primordiale et qu'elle était bien mise en valeur. Ceux qui ont une opinion plus négative ont expliqué que l'information adressée aux jeunes était complètement déconnectée de leur réalité et qu'elle ne se rendait pas nécessairement jusqu'à eux. Cette dernière remarque porte à réflexion; elle fait sans doute partie des facteurs qui ont influencé la deuxième évaluation.

Au second vote, les opinions se sont légèrement rapprochées et la moyenne a été revue à la baisse : elle atteint maintenant 3,65 pour un écart type de 1,69. Plus de 45 % des répondants ont accordé la note « 4 » et les extrêmes ont disparu.

Résultat de la première évaluation de la condition « Efficacité de l'information »



Résultat de la deuxième évaluation de la condition « Efficacité de l'information »



Au fil des discussions, les intervenants ont d'abord expliqué qu'ils faisaient face au défi de renforcer les liens de communication entre eux. Par exemple, en ayant davantage de données sur les inscriptions ou sur le décrochage, il sera plus facile de déterminer les demandes que recevront les divers services ainsi que les liens qui seront nécessaires pour effectuer des interventions complémentaires.

Les intervenants ne connaissent pas tous les programmes qui sont disponibles pour encadrer les jeunes, ni les missions et les objectifs de tous leurs pairs. Devant la masse d'information qui leur est transmise, ils admettent avoir du mal à s'y retrouver, comme les jeunes. Actuellement, les structures ne sont pas toujours adaptées aux principaux besoins des jeunes, d'autant plus qu'il n'existe presque pas de tribunes pour écouter leurs requêtes, ou qu'elles ne correspondent pas à leurs intérêts.

Les organismes manquent également de visibilité dans les médias. D'une part, les budgets destinés à la publicité sont souvent limités et d'autre part, il n'y a pas de journal local : il semble donc impossible de diffuser de l'information écrite, particulièrement dans la MRC. On retient qu'il est de plus en plus important d'apprendre à connaître les moyens utilisés par les jeunes pour s'informer.

Les informations qui font la synthèse de la situation des jeunes sont rares ou difficilement accessibles. Certains remarquent qu'il n'est pas facile de rester connecté sur les besoins de cette clientèle qui change constamment. La dépersonnalisation des interventions n'aide pas à maintenir le flot d'informations entre les jeunes et les intervenants; elle a même tendance à éloigner les plus marginalisés. La création et le maintien de liens d'échange dans les deux sens exigent avant tout l'établissement d'un sentiment de confiance et l'adaptation du discours à la clientèle.

Les intervenants admettent qu'ils devront éventuellement consacrer plus d'efforts au rapprochement des jeunes et des entrepreneurs. On constate que les jeunes se désintéressent des emplois qui leur sont offerts par les entreprises de la MRC. Cependant, ils ne sont pas toujours bien informés sur les possibilités existantes. En même temps, beaucoup d'entre eux se questionnent sur leur avenir professionnel. Les participants estiment qu'il est important qu'ils aient la chance de valider leurs intérêts de carrière en ayant l'opportunité de faire des expériences en entreprise. Les stages semblent être l'outil le plus adéquat, de même que les informations synthèse sur le marché du travail.

Condition 2 : Continuité et harmonisation des services

Rappel de la définition optimale

Continuité et harmonisation des services offerts aux jeunes afin de s'assurer qu'ils sont adéquats, permanents, accessibles et sans duplication. On vise donc l'optimisation des ressources et la complémentarité. Un soutien particulier est apporté aux clientèles les plus sensibles afin de s'assurer qu'elles sont prises en charge plus rapidement et qu'un soutien préventif leur est offert.

Les services dispensés doivent également mettre en valeur le potentiel créatif et la polyvalence des intervenants.

Faits saillants de la situation actuelle

La duplication des services n'est pas nécessairement perçue comme quelque chose de négatif dans la MRC. Elle n'encourage pourtant pas une vision commune des différentes questions qui touchent la jeunesse. Beaucoup de programmes sont sporadiques et ne sont pas renouvelés. Un important travail d'harmonisation et de continuité reste à réaliser entre les municipalités.

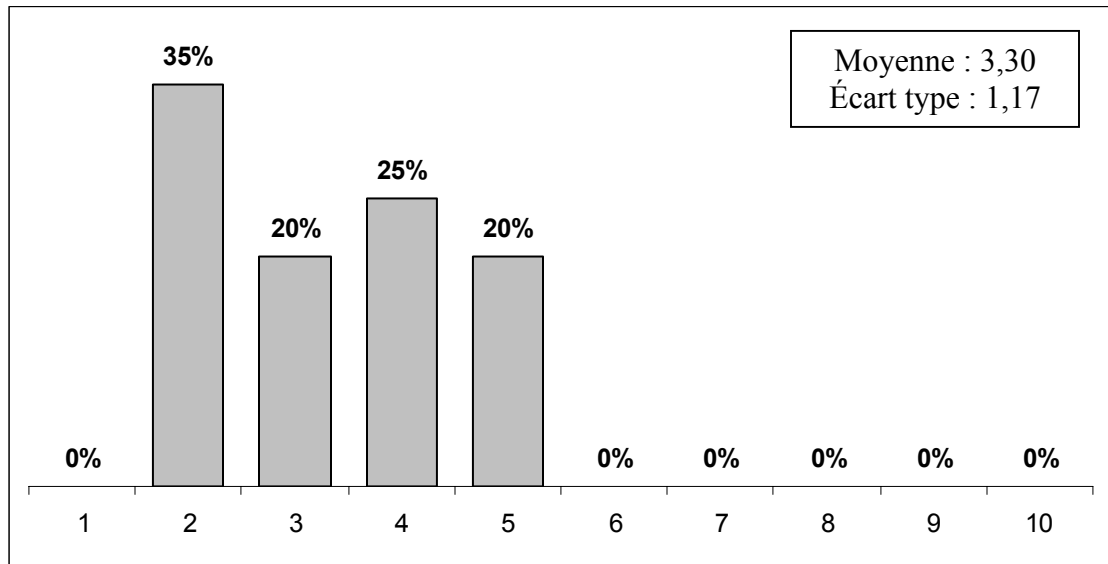
Les jeunes ont de la difficulté à trouver la bonne porte d'entrée lorsqu'il s'agit de s'engager dans une démarche active de recherche d'emploi. Ils constatent que ceux qui désirent faire un retour aux études, de même que les jeunes familles, reçoivent peu d'aide.

Réactions des participants

La deuxième condition a suscité beaucoup de réactions chez les participants; elle est en quelque sorte au cœur de toutes les discussions. On comprend rapidement que l'offre de services est au centre des préoccupations. Au moment de l'évaluer, on lui accorde des notes qui se distribuent de façon assez homogène, variant de « 2 » à « 5 » exclusivement. Le constat général est assez négatif, mais personne ne semble prêt à accorder une note complètement nulle. La moyenne est donc assez neutre, en comparaison des autres conditions, soit 3,30. Le consensus est fort : l'écart type est de 1,17.

D'entrée de jeu, les participants tiennent à préciser que les jeunes vivent des situations de plus en plus délicates et que leurs problèmes se complexifient. La clientèle est devenue multiproblématique. C'est d'autant plus préoccupant que ceux qui vivent de telles situations ont peur d'être étiquetés comme des cas à problème et refusent de demander de l'aide.

Résultat de l'évaluation de la condition « Continuité et harmonisation des services »



Lors des échanges, tous les participants ont reconnu que la clé de cette condition est la disponibilité des ressources humaines et financières. Plusieurs sont d'avis que dans la situation actuelle, le financement destiné aux interventions jeunesse ne permet pas de faire le tour des problèmes de cette clientèle; on parle par exemple d'un manque de profondeur dans les interventions, des conséquences négatives de l'absence de suivi et de périodes de soutien trop limitées. Les participants expliquent qu'ils ont l'impression de ne pas toujours arriver à avoir un impact structurant, qui demande à la fois du temps et de la patience. Les principaux bailleurs de fonds exigent des résultats rapides au lieu de permettre une prise en charge complète et globale de la personne.

La question du financement soulève aussi le problème de la compétition entre les organismes. Dans ce contexte, il est plus difficile d'assurer la continuité des services : les clients ne sont pas automatiquement dirigés vers les bonnes ressources pour trouver une réponse à leurs besoins. Certains participants proposent de créer davantage de liens entre les principaux acteurs pour que les jeunes soient mieux guidés parmi toutes les possibilités qui s'offrent. On signale l'existence d'un portail jeunesse en ligne, bien que son utilisation reste encore limitée.

Il est clair que les difficultés de financement n'encouragent pas l'adoption de perspectives à long terme par rapport aux différentes questions qui se posent aux jeunes. L'absence d'engagement soutenu des décideurs est perçue comme source d'insécurité. On souligne d'ailleurs le problème qui affecte certains projets qu'il est impossible de soumettre deux fois, parce que les bailleurs de fonds imposent un critère d'innovation; de bonnes initiatives ne sont donc pas renouvelées et souvent, elles ne donnent pas les résultats escomptés justement parce que leur application est limitée dans le temps. Leur caractère sporadique entraîne une rupture de service et crée un vide auprès de la clientèle.

Plusieurs pistes de solution sont évoquées. Certains souhaitent que les budgets soient échelonnés sur trois ans et que les règles soient assouplies. Actuellement, il faut répondre à des exigences très strictes pour être admissible au financement. Il faut qu'on s'adapte à la réalité des acteurs de terrain et que les critères choisis tiennent compte des besoins des organismes. Les programmes destinés aux jeunes entrepreneurs présentent les mêmes difficultés.

En ce qui concerne l'offre de services actuelle, les intervenants citent également quelques lacunes, dont celles-ci :

- Les entreprises d'insertion sociale sont déficientes au niveau de l'offre locale de services. Cette offre permettrait pourtant de clore l'ensemble des interventions jeunesse en offrant aux jeunes des expériences pertinentes de travail. Cette lacune serait liée à l'impossibilité d'avoir du financement.
- La détresse psychologique n'est pas suffisamment prise en compte par les intervenants, et les ressources qui permettraient d'apporter des solutions ou d'élaborer de nouvelles méthodes d'intervention sont insuffisantes. Ce problème est pourtant aigu et a un effet domino sur d'autres situations : alcoolisme, toxicomanie ou violence. La clientèle en situation de détresse psychologique ne peut pas être prise en charge par des services généraux, comme ceux offerts par le CSSS, à cause de ses particularités. Les programmes qui pourraient prendre en compte cette problématique manquent de souplesse ou ne ciblent pas des besoins aussi précis.
- En santé mentale, les jeunes de plus de 16 ans sont assimilés à la clientèle adulte. Ils ne disposent pas non plus de mesures d'accompagnement lorsqu'ils arrivent à l'étape de la réintégration sociale. Peu d'actions permettent de contrer les préjugés qu'entretiennent les gens de leur entourage.
- Il y a peu ou pas de suivi offert aux jeunes qui quittent les centres jeunesse.
- L'abandon familial, l'éducation à la sexualité ou l'acceptation de la maladie sont d'autres exemples de problèmes qui ne sont pas encore suffisamment ciblés. Il en est de même pour la pauvreté (affective, culturelle ou économique) ou la criminalité.
- La reproduction de comportements parentaux inadéquats n'est pas encore traitée en profondeur. À l'heure actuelle, les interventions auprès des parents n'ont pas la priorité.

On retient qu'à cause du manque de décentralisation, la présence de personnes-ressources sur le terrain n'est pas homogène et qu'à certains endroits, elle est limitée. Cette situation a des effets négatifs sur la continuité et la stabilité des services :

- Les ruptures entre les programmes ou les fins trop brusques donnent aux jeunes qui souffrent de détresse psychologique l'impression d'être abandonnés à nouveau.
- À l'heure actuelle, il est impossible de proposer aux jeunes un parcours ou un cheminement à long terme qui tienne compte de leurs difficultés dans une perspective globale. Le cercle vicieux dans lequel ils se trouvent, et qui touche essentiellement ceux qui souffrent de détresse psychologique, est difficile à rompre.
- Les changements rapides, notamment au niveau du personnel, limitent la capacité des jeunes à se bâtir des repères.

Aux yeux de plusieurs, les soins de santé des jeunes doivent être replacés à l'avant-plan de l'insertion socioprofessionnelle et il faut développer des mesures destinées à détecter plus rapidement ceux qui sont en détresse psychologique. Il faudrait élaborer des approches plus individualisées afin que le lien de confiance entre les intervenants et les jeunes en difficulté arrive à se concrétiser. Les jeunes doivent avoir davantage de modèles positifs.

À titre indicatif, le tableau qui suit donne un aperçu du nombre de signalements reçus qui sont liés à certains problèmes dans la MRC de Matawinie et dans la région de Lanaudière. Ces signalements se rapportent à la clientèle de 0 à 17 ans. Bien qu'elles se situent en bonne partie hors de la définition d'un « jeune » retenue pour le présent exercice, les problématiques qui y sont présentées ont des conséquences à long terme sur leur intégration. Ce sont les cas de négligence et de trouble de comportement qui apparaissent le plus souvent.

Signalements reçus et retenus par problématique dans la MRC de Matawinie et la région de Lanaudière entre les mois d'avril 2005 et mars 2006

	Matawinie		Lanaudière	
	Signalements reçus	Signalements retenus	Signalements reçus	Signalements retenus
Négligence	177	112	1416	843
Abus physique	45	37	405	350
Abus sexuel	41	25	322	203
Trouble de comportement	119	44	1126	326
Abandon	5	4	41	30
Indéterminé	153	0	1397	0
Total	540	222	4707	1752

Source : Direction de la protection de la jeunesse

Condition 3 : Reconnaissance des jeunes dans la communauté

Rappel de la définition optimale

Reconnaissance des jeunes dans la communauté en leur accordant toute la place, l'écoute et l'attention qu'ils méritent. Une bonne relation fondée sur le dialogue permet de mieux comprendre les valeurs des jeunes et de favoriser les échanges intergénérationnels, le respect et la compréhension mutuelle. Des mécanismes sont mis en place pour assurer la juste représentation des jeunes au sein des instances décisionnelles, des milieux communautaires, bénévoles et associatifs.

Faits saillants de la situation actuelle

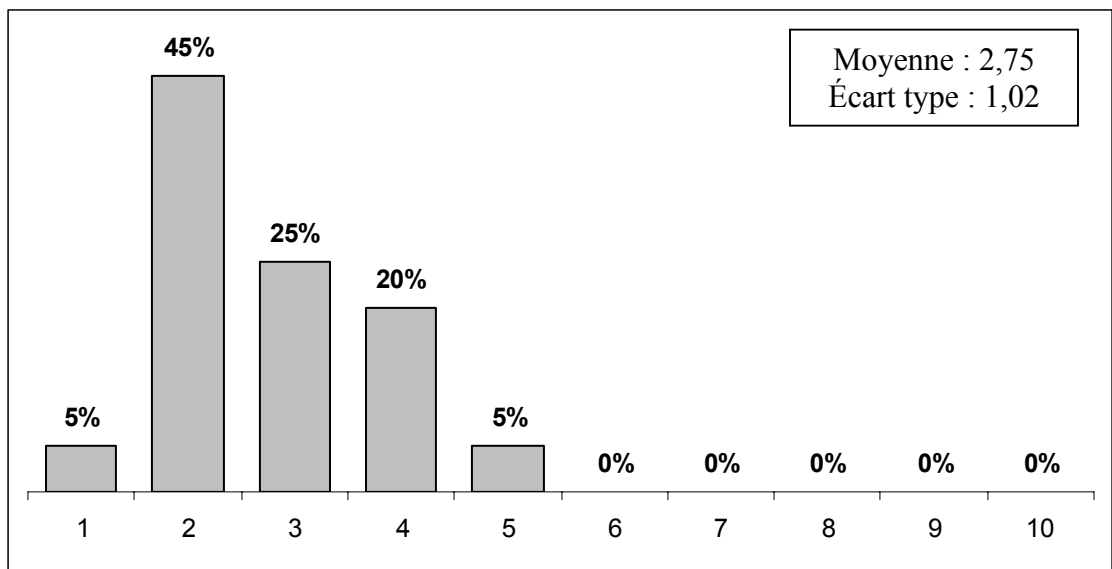
La reconnaissance des jeunes dans la communauté pose problème. On a l'impression que les différents organismes de développement ne parviennent pas à les intégrer. Faute de ressources, plusieurs aspects du potentiel des jeunes demeurent inexploités. Beaucoup d'adultes entretiennent des préjugés envers les jeunes, ce qui amène les deux groupes à se camper dans une attitude de fermeture.

Les jeunes, de leur côté, disent ne pas savoir quelle démarche entreprendre pour s'impliquer concrètement dans la communauté.

Réaction des participants

L'évaluation de la condition « Reconnaissance des jeunes dans la communauté » est négative : 45 % des participants ne lui ont accordé que « 2 » sur l'échelle de 1 à 10. Les réponses sont très concentrées, ce qui donne un fort consensus : l'écart type est de 1,02. La moyenne n'est qu'à 2,75. Le défi à relever est important, la réalisation de la condition est minimale.

Résultat de l'évaluation de la condition « Reconnaissance des jeunes dans la communauté »



Au cours des échanges, on remarque généralement qu'il est difficile pour les jeunes de s'intégrer à la vie communautaire. On estime qu'ils doivent avoir davantage d'occasions d'élaborer des projets ou de participer à des activités.

L'absence de lieu de rencontre pour les plus vieux soulève des difficultés. Du côté des plus jeunes, les endroits qui leur sont réservés sont souvent sous-financés. Quant aux intervenants disponibles, ils n'ont pas tous les qualités ou les compétences nécessaires pour offrir un encadrement adéquat. Les activités de loisirs sont souvent peu accessibles; seuls ceux qui ont suffisamment de moyens financiers peuvent en profiter.

Les participants remarquent qu'il est difficile d'aller chercher les jeunes ou de susciter leur intérêt dans le cadre des structures traditionnelles. On note, par exemple, leur absence aux principales tables décisionnelles. Par conséquent, plusieurs décisions qui les concernent sont prises sans que leur opinion soit prise en compte. Mais, selon certains, il ne faut pas oublier que leur participation à la vie communautaire est étroitement liée à leur cheminement personnel et à leur degré de maturité.

On estime ne pas être assez proche des préoccupations des jeunes et plus particulièrement de ceux qui sont marginalisés. Si on veut qu'ils s'impliquent, il faudra faire davantage d'efforts de rapprochement, tout en créant les occasions nécessaires. Mais tous les acteurs ne sont pas également conscients des problèmes que vivent les jeunes. Certains ne les mettent tout simplement pas au rang de leurs priorités. Leur insertion pose un sérieux défi, parce qu'elle ne pourra se faire qu'au prix d'une plus grande sensibilisation à l'importance de créer ce rapprochement.

Plusieurs proposent qu'on mette davantage en évidence les cas de réussite et qu'on cesse de mettre l'accent sur les mauvais coups. Il importe d'inspirer les jeunes en leur proposant des modèles positifs ou en leur présentant des témoignages de pairs qui ont vécu des embûches et ont fini par trouver des solutions. Les jeunes ont besoin de leaders qui les représentent.

Condition 4 : Développement et valorisation des compétences

Rappel de la définition optimale

Développement et valorisation des compétences des jeunes grâce à des mécanismes favorisant la persévérance et la réussite scolaire, et à l'existence d'une offre de formation stimulante répondant à leurs désirs et à leurs aspirations. Les entreprises doivent également adopter une attitude responsable en favorisant la compétence et la formation de la relève, encourager le retour aux études et l'obtention de diplômes pour leurs jeunes employés. Ce faisant, on assure l'employabilité des jeunes et la vitalité entrepreneuriale.

Faits saillants de la situation actuelle

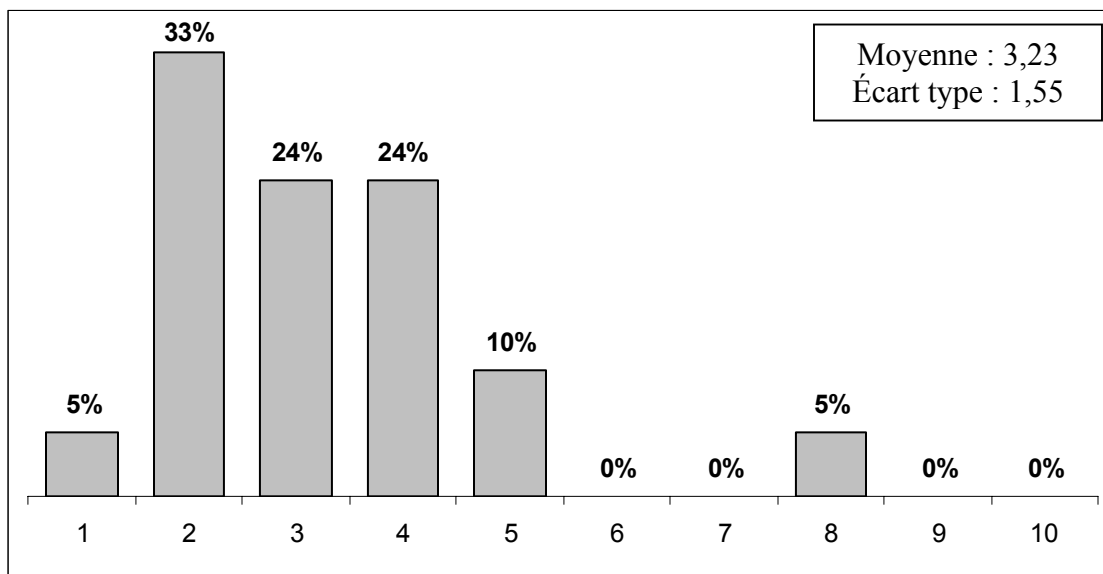
Le désintérêt des jeunes pour la réussite scolaire est très préoccupant. Peu d'actions sont mises en place pour stimuler la motivation scolaire, particulièrement dans un contexte où les jeunes ont hâte de passer à la vie adulte.

Pour les jeunes, l'éloignement des principaux centres de formation constitue un problème majeur.

Réactions des participants

Les réponses données par les participants pour la condition « Développement et valorisation des compétences » sont un peu moins concentrées que dans le cas précédent. Cinq pour cent des répondants ont jugé la situation très bonne, alors que plusieurs lui ont accordé une note inférieure à « 5 ». Une bonne partie du vote se concentre autour de « 2 ». La moyenne demeure faible, 3,23 et l'écart type de 1,55 reflète un bon niveau de consensus.

Résultat de la condition « Développement et valorisation des compétences »



Tous les participants constatent que les possibilités de formation dans la MRC sont limitées. Il faut généralement se rendre à l'extérieur pour obtenir une formation. Tous les jeunes ne sont pas prêts à faire ce choix, d'autres ne le peuvent tout simplement pas. Pour ces raisons, conjuguées à plusieurs autres facteurs personnels, les jeunes – et surtout les garçons – décrochent.

Actuellement, peu de mesures favorisent le raccrochage sur le territoire. Celles qui existent sont limitées dans le temps ou sont conçues en silo. La situation des 14 à 15 ans est encore plus critique : aucun moyen n'est prévu pour les encadrer, surtout qu'ils se trouvent en situation d'illégalité.

Les jeunes entretiennent souvent de fausses idées sur leur avenir professionnel et les employeurs sont difficiles à mobiliser lorsqu'il s'agit de fournir des exemples concrets. Comme les besoins de main-d'œuvre dans la région sont axés principalement sur un personnel peu spécialisé, les entreprises accordent une importance insuffisante à la formation; elles font preuve d'une vision à court terme en matière de développement des compétences. Elles n'offrent pas d'incitatifs à ceux qui voudraient poursuivre leurs études. Certaines choisissent de jeunes candidats seulement si elles peuvent toucher une subvention salariale.

On propose de mettre sur pied des formations qui feraient le pont entre le milieu du travail et l'école. Il apparaît important de miser davantage sur les aspects pratiques que théoriques afin d'attirer les jeunes. Il faudrait aussi proposer des formules plus souples. Plus d'efforts doivent être faits pour amener les jeunes à retourner et à rester à l'école. On mentionne que le monde de l'enseignement aurait avantage à s'ouvrir aux interventions des organismes communautaires et que les jeunes gagneraient à une meilleure intégration des parents à ce processus.

Condition 5 : Qualité de la relation au travail

Rappel de la définition optimale

Qualité de la relation au travail des jeunes qui repose sur une meilleure compréhension de leurs aspirations et de leurs besoins face au marché du travail. L'établissement d'un dialogue avec les employeurs favorise l'intégration des jeunes à l'emploi et la transmission des valeurs de l'entreprise. Il permet aussi une meilleure compréhension de la réalité des métiers et professions de l'entreprise, de même que ses enjeux et défis. Les jeunes doivent avoir les connaissances et les balises nécessaires pour éclairer leur choix professionnel.

Faits saillants de la situation actuelle

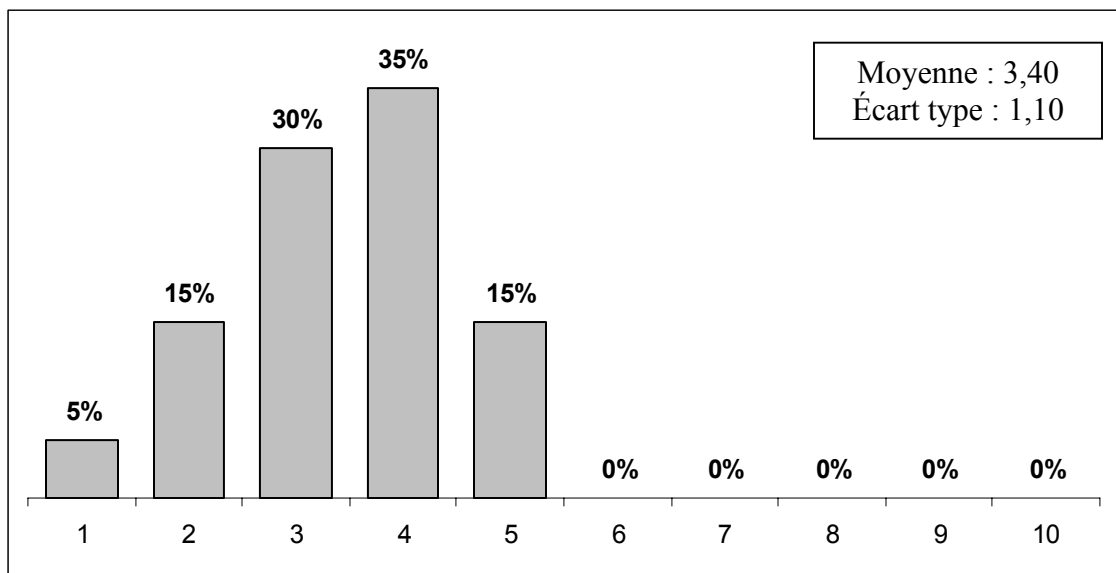
Le marché du travail est marqué par de rapides changements, notamment sur le plan technologique, ce qui nécessite l'acquisition de nouvelles compétences. Les entreprises sont de plus en plus sensibles à la situation des jeunes et commencent à s'intéresser à leur candidature. Il reste néanmoins beaucoup à faire pour concilier les besoins des entrepreneurs et ceux des jeunes.

Les jeunes mentionnent qu'ils connaissent mal les entreprises de la MRC et les débouchés offerts.

Réactions des participants

Les résultats de l'évaluation de la condition « Qualité de la relation à l'emploi » sont légèrement au-dessus de la moyenne globale. Avec 3,40 de moyenne, cette condition est donc la plus favorable aux yeux des participants. Cependant, il subsiste des aspects négatifs et on sent la préoccupation des acteurs face à l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

Résultat de la condition « Qualité de la relation au travail »



Les acteurs de la MRC doivent tenir compte des nouvelles valeurs véhiculées par les jeunes. Le sentiment d'appartenance à une entreprise n'est pas aussi fort qu'auparavant et les jeunes ne sont pas nécessairement prêts à consacrer autant de temps à un emploi que le souhaiteraient les dirigeants: la nouvelle génération recherche un plus juste équilibre entre le travail et les loisirs. Les entrepreneurs doivent donc de plus en plus prendre en considération ce facteur dans leurs relations avec les employés.

Les participants signalent que plusieurs jeunes ne possèdent pas la maturité nécessaire pour s'intégrer au marché du travail. Cela peut sembler normal étant donné que la maturité est souvent associée à l'âge, mais le faible encadrement des parents, ou leurs exigences limitées, accentue le problème. On considère qu'il serait opportun d'amener les jeunes à développer davantage les qualités qui leur permettraient de se tailler une place de choix dans le monde de l'emploi, par exemple en favorisant le mentorat.

On fait aussi remarquer que les entreprises locales ne possèdent pas vraiment de vitrines permettant de présenter leurs réalisations et leurs activités aux jeunes. En outre, les métiers sont peu valorisés, bien qu'ils occupent une place importante au niveau des emplois offerts sur le territoire. L'adéquation entre les besoins des entreprises et la formation des jeunes n'est pas encore réalisée.

Condition 6 : Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire

Rappel de la définition optimale

Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire grâce à des services adaptés à leurs besoins et fondés sur les réalités locales, favorisant le développement d'un sentiment d'appartenance et la volonté de s'intégrer à leur milieu de vie. La mobilité des jeunes est facilitée par des solutions concrètes tenant compte des limites du transport collectif, des exigences des horaires de formation et de travail ainsi que des obligations familiales et de la vie sociale. Une attention spéciale est accordée aux jeunes qui ont quitté temporairement la région afin de favoriser leur retour, qu'il s'agisse de l'accès au logement, à la propriété, du recours à des incitatifs et de l'offre de services pour les jeunes familles. La région s'affiche comme un lieu où les jeunes veulent s'établir et participer à son développement.

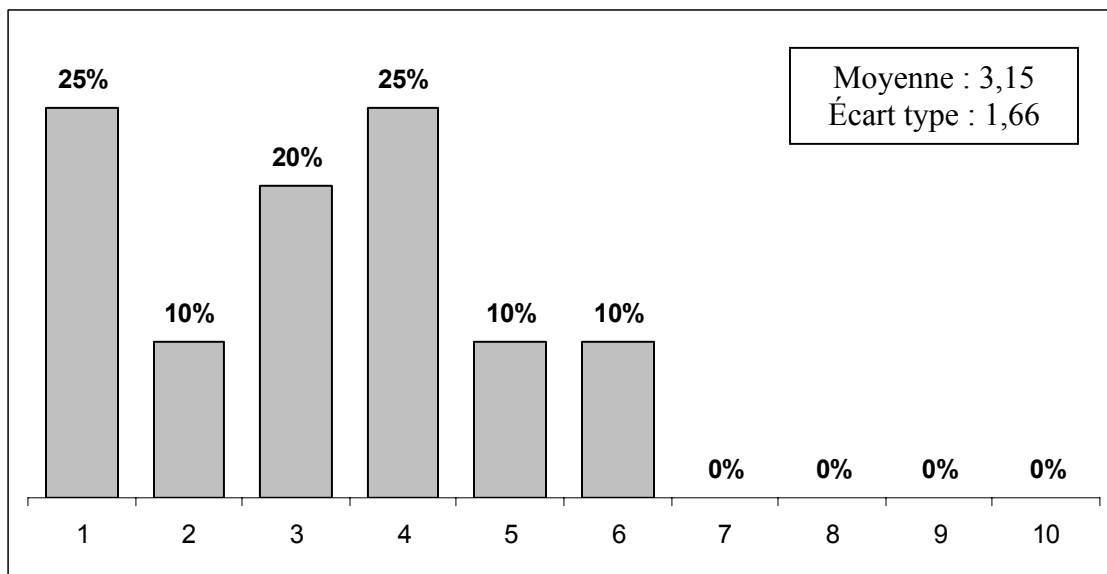
Faits saillants de la situation actuelle

La MRC n'est pas très attrayante pour les jeunes. Étant donné l'offre limitée d'activités et l'isolement, plusieurs ne voient pas d'autre solution que de se rapprocher des grands centres. Le transport en commun ne relie pas adéquatement les municipalités entre elles, ni les centres de formation qui se trouvent dans les MRC voisines.

Réactions des participants

Les réponses font état de différences d'opinion sur la situation de la condition « Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire ». L'écart entre la situation optimale et la réalité se creuse. D'ailleurs, l'écart type est assez élevé, tout en demeurant raisonnable. Plusieurs ont jugé la situation très médiocre en lui accordant la note « 1 », ce qui est très préoccupant. Une proportion égale de participants lui accorde « 4 », soit un résultat un peu plus positif.

Résultat de la condition « Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire »



La situation est préoccupante parce que les jeunes méconnaissent les possibilités qu'offre le territoire. En conséquence, ils choisissent de se déplacer ou de travailler dans les grands centres. Ils ne s'approprient tout simplement pas leur milieu de vie.

Certains projets, comme l'implantation de la fibre optique ou de la téléphonie cellulaire, permettent d'envisager la création de nouvelles classes de travailleurs. La mise en place de politiques favorisant les jeunes familles reste un sujet à aborder.

Pour les participants, il est primordial d'offrir davantage d'activités aux jeunes adultes (des pistes cyclables par exemple) et d'investir dans la culture. La MRC gagnerait à se définir davantage par rapport à son développement économique en créant des zones industrielles et en attirant des entrepreneurs.

Bien entendu, il reste le problème du transport. En raison des particularités géographiques du territoire, les contraintes sont plus importantes qu'ailleurs, mais on cherche des solutions novatrices, notamment dans le secteur du transport adapté.

Conditions 1 et 2 : Efficacité de l'information et Continuité et harmonisation des services**Piste d'action 1 : « On se continuummm »****Description du projet**

Créer un continuum entre les services offerts aux jeunes, sur une base de trois ans :

- Répertorier les ressources
- Améliorer le niveau de communication avec la population
- Clarifier les missions et les mandats, éviter les empiètements
- Organiser les services : éliminer les zones grises
- Obtenir l'engagement formel des acteurs à contribuer au plan d'ensemble
- Faire en sorte qu'ils offrent un accueil à portée multiple, avec des mesures de référence et d'accompagnement personnalisées

Effets sur la condition

- Renforcement concret des partenariats
- Maximisation des ressources et des services
- Intégration des priorités de chacun autour d'une offre globale de services

Perspective régionale

- Transfert d'information
- Décentralisation des services

Nom et rôle des partenaires

- Tous les acteurs qui ont un mandat « jeunesse »

Nom des membres de l'équipe du Consensus-Action

Francine Bouchard, Jocelyne Lajoie, Josée Durand, Jasmine Godbout, Jérôme Comtois, Kathleen Chevalier, Yvan Desloriers, Claudette Royer, Marcel Johnson, Alain Coutu

Conditions 3 et 6 : Reconnaissance du rôle des jeunes dans la communauté et Mobilité et attraction des jeunes sur le territoire

Piste d'action 2 : Jeunes bâtisseurs

Description du projet

Offrir aux jeunes de chaque municipalité un mécanisme pour faciliter la création de projets à leur image, qui devront

- Être en lien avec les priorités de la communauté
- Être soutenus par des fonds particuliers et des personnes compétentes
- Favoriser la participation des jeunes au processus décisionnel dans la MRC et donc, le sentiment d'appartenance
- Leur permettre de créer de nouveaux contacts et de bâtir des réseaux

Effets sur la condition

- Permettre aux jeunes d'élaborer des projets concrets favorisant leur implication dans la communauté tout en leur donnant le maximum de chances de réussite

Perspective régionale

- Les projets pourront être transférés à l'échelle régionale. Ils pourront aussi être mis en valeur dans les différents galas.

Nom et rôle des partenaires

- Municipalités
- Chambre de commerce
- Forum Jeunesse

Nom des membres de l'équipe du Consensus-Action

Caroline Julien, Jonathan Landreville, Isabelle Levasseur, Bernard Wener, Jacques Marin, Jacques Girardin, Metchnou A. Mayer.

Condition 4 : Développement et valorisation des compétences

Piste d'action 3 : Formation professionnelle en entreprise

Description du projet

Faire reconnaître l'importance de l'apprentissage en entreprise par la commission scolaire en permettant notamment :

- La reconnaissance des acquis expérimentiels menant à une attestation d'études professionnelles, servant de passerelle vers la formation postsecondaire ou vers l'obtention des crédits nécessaires pour le secondaire V

Effets sur la condition

- Favoriser l'obtention d'une formation de base
- Offrir une expérience de travail rémunérée à ceux qui arrivent difficilement à s'intégrer une première fois sur le marché
- Permettre aux jeunes de vivre des réussites, de se sentir valorisés
- Offrir une façon d'apprendre autrement et raccrocher ceux qui décrochent du système traditionnel

Perspective régionale

- Un modèle à développer et à expérimenter, potentiellement transférable

Nom et rôle des partenaires

- Commission scolaire
- Chambre de commerce
- SADC
- CLD
- Emploi-Québec
- Service Canada

Nom des membres de l'équipe du Consensus-Action

Jean-Philippe Boucher, Sylvie Forest, Mario Gagnon, France Vermette

Condition 5 : Qualité de la relation au travail

Piste d'action 4 : Diagnostic sur les conditions de travail en Matawinie

Description du projet

Campagne de sensibilisation, de communication et d'information auprès des entreprises sur l'importance d'une saine gestion des ressources humaines et de la production :

- Réaliser un diagnostic de la situation salariale dans les différents secteurs d'emploi de la MRC et comparer les résultats de la partie Nord à ceux de la partie Sud

Effets sur la condition

- Amener les entreprises à offrir de meilleures conditions salariales à leurs employés
- Améliorer la qualité de la relation au travail
- Retenir la main-d'œuvre dans la MRC

Perspective régionale

- Réention de la main-d'œuvre à l'échelle de la région

Nom et rôle des partenaires

- Emploi-Québec
- CLD
- CSC
- CJE
- Chambre de commerce

Nom des membres de l'équipe du Consensus-Action

Jean-Philippe Boucher, Sylvie Forest, Mario Gagnon, France Vermette

Pour les acteurs de la MRC de Matawinie, le passage à l'action reste l'élément le plus important. À cet égard, un bout de chemin déterminant a été parcouru en une seule journée, notamment au niveau de l'identification de priorités collectives.

Bien des obstacles à la coopération ont été abolis et plusieurs projets ont déjà des jalons. Les « porteurs de ballon » semblent déterminés à mener ces projets à terme, et un éventuel comité d'orientation pourra renforcer les liens entre chacun d'eux. Plusieurs actions pourront aussi servir de modèles pour d'autres MRC qui partagent une réalité similaire.

Il reste néanmoins que la question du financement consacré aux organismes qui encadrent les jeunes est source d'inquiétude pour plusieurs et qu'il dépend beaucoup d'éléments extérieurs. Il s'agit d'une question qui touche toute la région de Lanaudière. Les interventions au niveau de la santé psychologique des jeunes semblent une des problématiques les plus aiguës.

Le forum régional est l'occasion idéale de partager une lecture de la situation portant sur des problématiques qui concernent tous les acteurs de la région, compte tenu des particularités propres à la MRC. On souhaite élargir les horizons de chacun des partenaires et saisir l'opportunité de constituer des partenariats régionaux.

Liste des participants

Metchnou A. Mayer, AJIR organisme jeunesse
Francine Blanchard, Défi-Famille Matawinie
Jean-Philippe Boucher, MRC de Matawinie
Diane Champagne, Chambre de commerce de Saint-Donat
Kathleen Chevalier, Le Git'Enfants
Jérôme Comptois, Centre jeunesse de Lanaudière
Alain Coutu, CLDS - CLSC
Yves Deslauriers, Service Canada
Josée Durand, Chambre de commerce St-Félix
Sylvie Forest, CJE Matawinie
Mario Gagnon, CLSC
Ric Garland, Maire d'Entrelacs
Jacques Girardin, SADC Matawinie
Jasmine Godbout, CLSC -CHSLD
Marcel Johnson, Service Canada
Caroline Julien, Club de recherche d'emploi
Jocelyne Lajoie, Chambre de commerce de Saint-Félix-de-Valois
Jonathan Landreville, SADC Matawinie
Isabelle Levasseur, CJE Matawinie
Jacques Marion, jeune
Claudette Royer, AJIR organisme jeunesse
France Vermette, Service Canada
Bernard Wener, Village des jeunes

Équipe de réalisation de l'IPSE

Direction du projet

Pierrette Gagné, vice-présidente et directrice générale

Analyse et rédaction

Frédéric Bonner

Révision linguistique

Serge Lamarre

Mise en page

Manon Péloquin

Le modèle Consensus-Action

Conception et intégration

Institut pour le progrès socio-économique

Pierrette Gagné

Michel Lefèvre

Animation

Groupe Forest

Jean Auclair

Jean-François Rougès